

Don de sang Page 2

# BOA-TOGO SOLIDAIRE



Affaire du député Guy-Marius Sagna

# ETRANGE POSITIONNEMENT D'AMNESTY INTERNATIONAL... Page 2

● QUAND BRIGITTE ADJAMAGBO TENTE DE TERNIR L'IMAGE DE LA POLICE TOGOLAISE ET DU SCRIC !

N° 883 du 09 Octobre 2024 Prix 250 F cfa

# LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité



FEDERER POUR BATIR

## Business-Ready



« CES RÉSULTATS NE DOIVENT PAS NOUS CAMPER DANS L'AUTOSATISFACTION. NOUS DEVONS POURSUIVRE LA DYNAMIQUE DES RÉFORMES... », DIXIT SANDRA JOHNSON

# LE TOGO AU SOMMET DANS LA SOUS-RÉGION Page 3

**TOGOCOM OFFRE LES MEILLEURS TARIFS DE RETRAITS AVEC TMONEY Page 4**



Journée Mondiale de l'habitat, édition 2024  
**LES NATIONS UNIES, Page 7 RAPPELLE L'IMPORTANCE DE L'INCLUSION DE TOUTES LES COUCHES SOCIALES DANS LA TRANSFORMATION URBAINE**

**ANNONCE TRÈS IMPORTANTE Page 7 DE LA SUCCESSION ABOSSÉ SOTOMÉ**

Don de sang

**BOA-TOGO SOLIDAIRE**

**E**n collaboration avec le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), la filiale togolaise de la Bank Of Africa (BOA-Togo) a tenu l'opération « Don de Sang » le samedi 05 Octobre dernier. Il s'agit pour BOA-Togo de marquer sa solidarité et contribuer à sauver des vies humaines.

Une opération bien réussie, et qui témoigne de l'engagement de la banque panafricaine et surtout de leurs premiers responsables à



être solidaire de sa communauté. Tenue au siège de BOA-Togo, elle vise à renforcer les capacités de plusieurs hôpitaux du pays en poches de sang. Très satisfaite de la réussite de ladite opération à portée humaniste, l'institution bancaire que dirige Youssef IBRAHIMI indique, dans un communiqué, que « cette action s'inscrit dans la politique RSE de BOA-TOGO et réaffirme l'engage-



ment de BOA-TOGO en étant solidaire avec sa communauté»

En clair, cette opération de don de sang répond à la Charte Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) de la BOA-Togo qui stipule en son 5e engagement que « BOA doit être acteur du développement humain et territorial ».

L'édition 2024 achevée, BOA-Togo donne rendez-vous à la population, l'année prochaine. Ceci pour perpétuer, à nouveau, ce geste simple, mais ô combien vital : donner du sens à la solidarité à travers le don de sang.

Affaire du député Guy-Marius Sagna

**ETRANGE POSITIONNEMENT D'AMNESTY INTERNATIONAL...****● QUAND BRIGITTE ADJAMAGBO TENTE DE TERNIR L'IMAGE DE LA POLICE TOGOLAISE ET DU SCRIC !**

**L'**affaire Guy-Marius Sagna continue d'alimenter l'actualité. Après les partis politiques togolais qui en ont leur chou gras, c'est autour de Amnesty International, une organisation mondialement reconnue pour la défense des droits de l'homme, de s'inviter dans cette affaire. Dans un communiqué en date du 03 octobre 2024, l'ONG à travers Samira Daou, la directrice régionale de Amnesty International pour l'Afrique de l'Ouest estime que c'est qui est arrivé au député Sagna est une attaque inacceptable contre les droits de réunion pacifique et de liberté d'expression, et demande une « enquête immédiate sur l'inaction des forces de sécurité ». Une intervention qui soulève de nombreuses interrogations, non seulement sur la pertinence de cette prise de position, mais aussi sur l'orientation des priorités d'Amnesty dans un contexte où des crises humanitaires majeures sévissent ailleurs.

En effet, après l'agression du député, qui est à tout point de vue condamnable, il est question de savoir le jeu auquel s'adonne Amnesty International branche Togo, qui, sans aller plus profond et se poser de bonnes questions tente de jouer aux trou-



bles faits dans cette affaire.

Amnesty, en choisissant de se prononcer sur cette affaire, s'expose à une critique légitime : celle de délaisser des enjeux internationaux plus graves pour se concentrer sur un cas qui, bien que médiatisé, ne semble pas revêtir la même urgence ou importance humanitaire que d'autres situations. Ce positionnement semble d'autant plus étrange que l'affaire Guy Marius Sagna a une dimension politique interne, liée à la souveraineté et au respect des institutions togolaises.

Et pourtant des milliers de civils sont victimes d'atrocités dans la bande de Gaza et au Liban, Amnesty International semble faire preuve d'une discrétion alarmante sur ces crises majeures. En Palestine, les bombardements intenses et continus sur la bande de Gaza ont causé des milliers de morts, dont une large majorité de civils, et provoqué des déplacements massifs. Au Liban, les tensions et les affrontements continuent de mettre en danger la vie de millions de personnes. Pourtant, ces situations dramatiques ne semblent pas être traitées avec la même urgence ou intensité par l'organisation, qui préfère focaliser son attention sur une affaire politique mineure à l'échelle mondiale.

Ce silence sur des crises où les violations des droits de l'homme sont manifestes jette une ombre sur l'impartialité et l'efficacité d'Amnesty International. En détournant l'attention de ces enjeux pour se concentrer sur une affaire où les éléments de violation des droits humains restent encore à prouver, l'organisation donne raison à ce qui pensent que l'ONG est partielle dans le traitement des affaires en lien avec les droits de l'homme dans le monde.

La mission première d'Amnesty International est de

dénoncer les violations des droits de l'homme, indépendamment des gouvernements ou des affiliations politiques. Or, la prise de position dans l'affaire Guy Marius Sagna pourrait être perçue comme une tentative de s'ingérer dans un conflit d'ordre politique, voire diplomatique. Il est légitime de s'interroger sur les motivations profondes de cette sortie médiatique. Cette intervention semble être déconnectée des réalités des populations qui souffrent au quotidien des violences dans des zones de guerre comme Gaza, le Liban ou encore certaines parties de l'Afrique subsaharienne.

**Des questions légitimes**

Tout en continuant par déplorer cette agression, il y a lieu de se poser certaines questions légitimes. Les leaders de la CDDP et de la DMP avaient-ils besoin de se faire assister du député sagna pour se faire entendre de leurs militants ? Ne connaissent-ils pas leurs militants, puisqu'il est dit sur les médias que ceux qui ont agressé le député Sagna ont agi à visage découvert ? Est-il dans le rôle du sieur Sagna, en sa qualité de député de la CEDEAO de profiter d'une séance officielle du parlement de l'institution au Togo pour se livrer à des activités « politico-personnelles » ? Sa supposée immunité le met-il à l'abri des coups de point dans un cercle privé comme celui du siège d'une formation politique ? Est-il à son honneur de se prévaloir de son statut de député pour fouler au pied les lois, règlements et autorités d'un pays membres ? La réponse à toutes ces questions est NON !

Et donc, il est clair que le sieur Sagna a juste voulu faire du Buzz, comme il en a l'habitude.

Aujourd'hui, si enquête il y a, pour savoir ce qui s'est réellement passé, et identifier les auteurs de cette agression, les premiers qui devraient être interrogés sont dame Adjamagbo et les militants de la CDDP et de la DPM.

« Lorsque la violence faisait rage, aucun agent de cette patrouille n'est intervenu pour rétablir l'ordre ou protéger les citoyens attaqués et pour cause : des participants ont identifié des agents opérant à la Direction de la police judiciaire (DPJ) et au Service central de recherches et d'investigations criminelles (SCRIC) qui portaient des armes à leur ceinture », indique Brigitte Kafui Adjamagbo, l'un des organisateurs de la rencontre. C'est dire combien cette dame, pocède des éléments irréfutables qui pourraient aider à identifier clairement les agresseurs du sieur Sagna à moins que ce soit encore l'un de ses sales jeux. Sinon, quel intérêt trouve Brigitte Adjamagbo, à vouloir accuser injustement les éléments de la DPJ et du SCRIC ? N'est-ce pas une façon de ternir l'image de ceux-ci ?

En tout état de cause, la déclaration d'Amnesty International concernant le député Guy Marius Sagna, loin d'aider à résoudre cette affaire, soulève davantage de questions sur les priorités actuelles de l'organisation. L'ONG a raté encore une fois, l'occasion de se taire.

Dans un monde où des crises humanitaires majeures continuent de faire des milliers de victimes innocentes, l'attention portée à une affaire politique interne semble non seulement inappropriée pour Amnesty Internationale, mais aussi potentiellement nuisible à la crédibilité d'une organisation qui devrait, avant tout, rester impartiale et concentrée sur les situations les plus urgentes. Il est temps qu'Amnesty recentre son action sur les crises humanitaires qui affectent des millions de vies, là où son intervention est véritablement cruciale.

La rédaction

Business-Ready

# LE TOGO AU SOMMET DANS LA SOUS-RÉGION

• **« CES RÉSULTATS NE DOIVENT PAS NOUS CAMPER DANS L'AUTOSATISFACTION. NOUS DEVONS POURSUIVRE LA DYNAMIQUE DES RÉFORMES... », DIXIT SANDRA JOHNSON**

Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Gouverneur du Togo près la Banque mondiale, a présidé, le lundi 07 octobre 2024 à Lomé, la cérémonie de présentation officielle du premier rapport du Business Ready (B-READY 2024) du Groupe de la Banque mondiale et du Plan d'action de mise en œuvre des

reformes. La rencontre a été faite en présence du ministre du Commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, Rose Kayi Mivedor-Sambiani, du Représentant-pays de la Société financière internationale (SFI), Christopher Balliet Bleziri, du président du Conseil national du patronat (CNP), Coami Laurent Tamegnon, des représentants des partenaires techniques et financiers et des médias.

## Les performances exceptionnelles du Togo

Malgré le changement de méthodologie et de champ d'appli-

cation, et le contexte économique mondiale peu favorable, le Togo garde sa place de meilleur pays réformateur en occupant le premier rang en Afrique de l'ouest, et le troisième rang en Afrique subsaharienne, avec une note globale de 61 points. Le Togo se distingue également dans le classement des meilleurs scores en Afrique subsaharienne sur les trois piliers du B-READY 2024 en particulier le pilier « cadre réglementaire », où notre pays s'illustre, en occupant la 2ème place sur 14 pays, juste derrière le Rwanda, confirmant les efforts déployés pour fournir un cadre propice aux affaires.

L'analyse des différents indicateurs révèle que le Togo excelle particulièrement dans les domaines de la création d'entreprises, du règlement de litiges, de l'emplacement des entreprises, des services d'utilité publique et du commerce international. Dans les domaines suscités, les entreprises étrangères ne sont pas confrontées à des restrictions à l'entrée sur le marché. De plus, le Togo prévoit des garanties juridiques substantielles en matière de médiation et met en œuvre de bonnes pratiques dans son mécanisme de règlement des litiges fonciers.

Des performances en phase avec la vision du chef de l'Etat  
Ces performances illustrent

l'engagement du gouvernement togolais, sous le leadership du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, à faire du secteur privé, un partenaire de choix dans l'implémentation de la stratégie de développement en général et de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025 en particulier.

Pour Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire

secteur privé.

« Je tiens à rendre un hommage mérité au chef de l'Etat pour son leadership dans la conduite de la mise en œuvre des réformes et son engagement indéfectible à faire du secteur privé, un partenaire de poids dans le processus de transformation économique de notre pays, ce qui mérite notre plus grande reconnaissance et admiration » a-t-elle précisé.

Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Gouverneur du Togo près la Banque mondiale a exprimé sa gratitude au Groupe de la Banque mondiale et d'autres acteurs pour leurs appuis constants dans la mise en œuvre des réformes et des projets de développement économique et social.

« Je réitère une fois encore au nom du Président de la République, notre profonde gratitude au Groupe de la Banque mondiale en particulier la Société financière internationale (SFI) pour l'appui technique

gnon a exprimé sa satisfaction pour l'implication du secteur privé dans la définition des réformes et la mise en œuvre du plan d'action.

« Nous sommes fiers de vous annoncer que, dans le cadre du B-Ready, le Togo occupe la première place parmi les pays de la CEDEAO sur chacun de ces trois piliers. Cela témoigne de nos efforts continus pour créer un environnement propice aux affaires. En Afrique subsaharienne, nous nous positionnons en troisième place, juste derrière le Rwanda et l'île Maurice. Nos réformes de dématérialisation des procédures et d'amélioration du cadre réglementaire ont permis de positionner notre pays favorablement sur des indicateurs clés tels que la création d'entreprises et le règlement des litiges. Nous avons su créer un environnement où les entreprises étrangères peuvent entrer sur le marché sans restrictions, tout en garantissant un cadre juridique solide



réformes. La rencontre a été faite en présence du ministre du Commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, Rose Kayi Mivedor-Sambiani, du Représentant-pays de la Société financière internationale (SFI), Christopher Balliet Bleziri, du président du Conseil national du patronat (CNP), Coami Laurent Tamegnon, des représentants des partenaires techniques et financiers et des médias.

## Le Ready-Business, un nouvel instrument d'évaluation du climat des affaires

Le Business Ready (B-READY) est un nouveau programme phare du Groupe de la Banque mondiale qui remplace et améliore le programme Doing Business. Ce nouvel instrument vise à évaluer chaque année le climat des affaires et des investissements à l'échelle mondiale, dans une approche équilibrée et transparente, fondée sur les recommandations de gouvernements, des experts et d'organisations de la société civile. Le Business Ready 2024 s'articule autour de trois piliers à savoir le cadre réglementaire, les services publics et l'efficacité opérationnelle.

Cette première édition relève les performances de 50 économies nationales pilotes dans le monde, en matière de climat des affaires. L'évaluation s'est basée sur dix indicateurs clés ou thèmes liés au cycle de vie des entreprises à savoir la création d'entreprises, l'empla-

gement du gouvernement togolais, sous le leadership du Président de la République, Gouverneur du Togo près la Banque mondiale, ce résultat remarquable démontre avant tout, l'agilité de notre pays et la vision stratégique des plus hautes autorités dans la mise en œuvre des réformes ambitieuses et efficaces.

« Ainsi, dans le domaine de la création d'entreprise par exemple, les réformes liées à la digitalisation des formalités de création d'entreprise et à la réduction du délai ont permis d'accélérer les procédures administratives pour nos entreprises. Dans le domaine du règlement des litiges, les réformes réalisées garantissent des protections juridiques solides en matière de médiation et appliquent des pratiques exemplaires dans ledit secteur. S'agissant de l'emplacement des entreprises, plusieurs réformes, entre autres, la digitalisation du processus de délivrance de permis de construire ou l'amélioration du contrôle de la qualité des bâtiments, facilitent les démarches des sociétés pour établir un lieu d'activité commercial ou transférer des propriétés » a-t-elle relevé.

Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Gouverneur du Togo près la Banque mondiale, a rendu hommage au chef de l'Etat pour sa vision éclairée dans la mise en œuvre des réformes et la mobilisation du

secteur privé. « Je tiens à rendre un hommage mérité au chef de l'Etat pour son leadership dans la conduite de la mise en œuvre des réformes et son engagement indéfectible à faire du secteur privé, un partenaire de poids dans le processus de transformation économique de notre pays, ce qui mérite notre plus grande reconnaissance et admiration » a-t-elle précisé.

Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Gouverneur du Togo près la Banque mondiale a exprimé sa gratitude au Groupe de la Banque mondiale et d'autres acteurs pour leurs appuis constants dans la mise en œuvre des réformes et des projets de développement économique et social. « Je réitère une fois encore au nom du Président de la République, notre profonde gratitude au Groupe de la Banque mondiale en particulier la Société financière internationale (SFI) pour l'appui technique

gnon a exprimé sa satisfaction pour l'implication du secteur privé dans la définition des réformes et la mise en œuvre du plan d'action.

dans le cadre de la conduite de ce processus » a-t-elle déclaré. Pour elle « Ce résultat n'est pas le fruit du hasard. Il démontre avant tout, l'agilité de notre pays et la vision stratégique des plus hautes autorités dans la mise en œuvre des réformes ambitieuses et efficaces ». Elle a salué la collaboration du secteur privé dans la mise en œuvre du plan d'actions des réformes.

## Satisfécit et engagements des partenaires à accompagner davantage le Togo

Le Représentant-pays de la Société financière internationale (SFI) a rappelé la spécificité de Business-ready et s'est félicité des avancées notables du Togo en matière d'amélioration du climat des affaires.

« Le Togo est à féliciter puisque dans la sous-région, le pays est encore à nouveau le premier en termes de réformes sur les différents piliers. Je tiens vivement à réitérer notre engagement à travailler main dans la main avec le gouvernement togolais et le secteur privé, les partenaires au développement, pour créer un cadre propice à l'initiative privée et à la création d'emplois » a-t-il indiqué.

Pour sa part, le président du Conseil national du patronat (CNP), Laurent Coami Tamé-

pour la médiation et le règlement des litiges », a laissé entendre le président du CNP-Togo. Pour lui, il faut continuer par travailler, car « les défis restent encore nombreux ».

« Cependant, nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers, car pour établir des bases durables pour une transformation structurelle de notre économie, nous devons continuer à travailler ensemble. Les défis restent nombreux, notamment en ce qui concerne la concurrence sur le marché, les services financiers, et l'accès au marché du travail pour nos jeunes », a-t-il fait savoir.

Il est à souligner que cette performance illustre l'engagement du gouvernement togolais à faire du secteur privé, un partenaire de choix dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement en général et de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 en particulier. Ces résultats exceptionnels n'occulent pas les défis à relever notamment en matière de services financiers et de concurrence. Le Togo reste résolument engagé à maintenir le cap des réformes pour assurer l'attractivité de l'économie et libérer pleinement le potentiel du secteur privé.

LM

Kara

# RENFORCEMENT DES CAPACITÉ DES DÉPUTÉS EN MARGE DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'ANNÉE

*En marge de l'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'année 2024 délocalisée à Kara, s'est tenu du 2 au 3 octobre, un séminaire de renforcement des capacités des députés en lien avec le changement de Constitution consacrant l'avènement du régime parlementaire.*



Ce séminaire, destiné prioritairement aux députés et animé notamment par différents professeurs en droit public, en histoire, d'un expert en légistique et des députés chevron-

leur triptyque mission dans le renouveau politico-juridique de la cinquième République. Au cours de cette formation, plusieurs modules ont été développés dans une ambiance conviviale et interactive qui a

présentation des grands traits de la Constitution de la Ve République. Sous la modération de diffé-

et inquiétudes leur passion pour la chose parlementaire, notamment, le fait majoritaire, la période d'exception de 1969 à 1979, la révision constitutionnelle ou le changement de Constitution. De l'exposé des différents in-

tervenants, il convient de souligner que, si l'origine du régime parlementaire remonte à la Grande Bretagne en 1215



deux ordres juridiques séparés. En ce qui concerne le rôle traditionnel du député, les missions de représentation, de fabrication des lois et de contrôle de l'action gouvernementale ont été exposées avec un focus sur le dépôt des projets et propositions de loi, la procédure législative, la promulgation des lois, les questions écrites, d'actualité, orales, les interpellations, la communication du

gouvernement, les commissions d'enquête et les missions d'information.

La rédaction



nés, a pour objectif de doter les députés d'outils conséquents en vue de relever les nouveaux défis et faire face aux nouveaux paradigmes qu'imposent

amené les participants à s'imprégner des contours, des subtilités, des méandres du régime parlementaire tels l'origine du parlement; le parle-

ments professeurs, en l'occurrence Efoe Kini, Kouméalo Anaté et Abdoulaye Soma, les participants ont su montré à travers diverses contributions

avec le Grand Conseil, ce système a indubitablement inspiré toutes les autres démocraties. Aussi, en renforçant la partici-

gouvernement, les commissions d'enquête et les missions d'information.

La rédaction

## TOGOCOM OFFRE LES MEILLEURS TARIFS DE RETRAITS AVEC TMONEY

*Depuis le 28 avril 2024, Togocom, l'opérateur global au Togo a revu ces tarifs de retraits afin d'offrir les frais les plus bas sur le marché du Mobile Tmoney au Togo.*

Ce sont donc des frais de tarifs imbattables, dont le but est de rendre les services financiers accessibles à tous. Ce qui permet de nos jours à chaque client de profiter pleinement de ses transactions sans se soucier des coûts.

« L'opérateur global informe également tous ces clients que toutes les opérations de dépôts sur leurs comptes TMoney dans les points de vente à proximité sont sans frais », informent les responsables du Groupe Togocom qui indiquent par ailleurs, qu'avec Tmoney « tous les dépôts d'argent sur les comptes principaux sont non seulement gratuits, mais aussi rapides et sécurisés ».

Une véritable aubaine, puisqu'avec ce service, chacun peut retirer ses fonds à des tarifs défiant toute concurrence. Togocom fournit donc des solutions Mobile Money qui répondent exactement aux besoins de ses fidèles clients. Les clients peuvent ainsi faire leurs dépôts à OF tout près de chez eux. Autre information très capitale pour les clients, est l'annonce de Togocom, l'opérateur global de télécommunication au Togo qui indiquent que toutes les opérations de dépôts sur les comptes tmoney chez les PDV à proximité, sont gratuites. « Aujourd'hui, avec Tmoney, tous les abonnés Togocom bénéficient de Zéro(0) frais en faisant leurs

dépôts dans les points de vente les plus proches », renseigne Togocom. Enfin, avec Tmoney, à en croire le groupe Togocom, « tous les dépôts d'argent sur les comptes principaux des abonnés dans tous les points de vente à proximité sont gratuits, économiques et rapides, et permettent un contrôle de toutes les transactions en évitant des erreurs de transferts.

Pour rappel, de nos jours, la couverture du réseau national permet à plus de 4 millions d'abonnés de Togocom de contrôler leurs opérations et d'éviter toute erreur lors des transactions financières.



À propos de TOGOCOM Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, TOGOCOM est le leader du marché Togolais des télécommunications. Fruit du regroupement de TOGO TELECOM et de TOGOCEL, TOGOCOM a pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux.

Son histoire est celle d'un opérateur qui a grandi main dans la main avec l'ensemble des togolais. De la fourniture des premiers services de communication, à la fibre, en passant par les transactions financières via le mobile, le but a toujours été d'accompagner tout un chacun dans un univers technologique qui évolue sans cesse.

## CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA RAGE EN DIFFÉRÉE

Le lendemain de l'Assemblée générale, de l'Ordre National des Médecins Vétérinaires du Togo, dont le thème est "les médicaments vétérinaires de qualité au service d'une seule santé", il a été procédé le samedi 5 octobre en différé, la célébration de la journée mondiale de lutte contre la rage qui est fixée au 28 septembre de chaque année.

Le Président de l'Ordre national des médecins vétérinaires du Togo, Dr Mabalo, a donné le ton dans deux cabinets vétérinaires à Adeticopé. Il a procédé avec ses collègues, à la vaccination gratuite de chiens amenés par leurs pro-



priétaires.

« Aujourd'hui nous comptons vacciner 1000 chiens et je crois que l'objectif sera atteint vu l'engouement aux premières heures de l'opération. C'est une vaccination gratuite spécialement pour l'occasion. C'est gratuit pour marquer notre adhésion à la journée mondiale de lutte contre la rage », a expliqué le président qui ajoute que le 12 octobre cela va se faire dans tous les cabinets vétérinaires en dehors de Lomé.

Le président a rappelé à l'occasion l'importance de vacciner les animaux de compagnie. « Comme vous le savez, quand quelqu'un est mordu par un chien enragé et que les dispositions ne sont pas prises et que la rage est déclenchée chez l'animal ou l'homme, elle conduit inévitablement à la mort. Donc nous sensibilisons la population à faire vacciner les animaux de compagnie, surtout le chien, le chat et les singes. C'est une obligation de faire vacciner les



animaux de compagnie car se faisant on se protège soi-même », a ajouté le président.

Chaque année la rage tue entre 55.000 et 70.000 personnes dans le monde et surtout dans les pays en voie de développement. C'est possible d'éradiquer la rage par la vaccination des animaux de compagnie.

Le Messenger

## PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 07 AU 13 OCT. 2024

\*PHARMACIE HANOUKOPE\*  
☎70 49 96 63 Avenue de la Nouvelle Marche, Immeuble Radio Kanal FM

\*PHARMACIE AKOFA\*  
☎70 49 96 28 Av. Maman N'Danida Amoutivé

\*PHARMACIE SANTE\*  
☎70 44 91 37 Près de NOPATO

\*PHARMACIE CRISTAL\*  
☎97 07 12 32 Boulevard Houphoët-Boigny

\*PHARMACIE OCAM\*  
☎92 85 99 55 Rue de L'ENTENTE

\*PHARMACIE BE-KPEHENOU\*  
☎70 45 25 03 Boulevard Félix HOUPHOUET - BOIGNY à Bè Kpéhénou

\*PHARMACIE ADJOLOLO\*  
☎70 49 95 00 1319, Rue de la Charité roche du CMS de Nyekonakpoe

\*PHARMACIE JUSTINE\*  
☎96 80 09 31 291, Bd des Armées - Tokoin Habitat

\*PHARMACIE CAMPUS\*  
☎96 80 08 85 ADEWI - Boulevard de la Kara à côté de UTB

\*PHARMACIE AGBEGNIGAN\*  
☎70 20 00 00 Tokoin Ramco - Gbadago, Av. de la Libération, près du PRÊT À MANGER

\*PHARMACIE RAOUDHA\*  
☎91 61 33 32 Située au 4495 Boulevard Zio Hédzranawoe, derrière TOGO 2000

\*PHARMACIE N.D. DE LA TRINITE\*  
☎98 46 50 88 Sise au 20 boulevard de la Paix à Super Taco

\*PHARMACIE FOREVER\*  
☎22 26 11 77 01 BP 4884 Lomé 1-TOGO-52 Avenue des Kondona, face Garage Central Administratif

\*PHARMACIE SANTA MADONNA\*  
☎70 01 03 03 Kégué, face maison Kader Cougbadja & Eglise catholique Ste Thérèse

\*PHARMACIE BIEN ETRE\*  
☎70 54 29 07 100, bd du haho, hedzranawoe, à côté de la station d'essence total

\*PHARMACIE LA RUCHE\*  
☎91 54 16 16 Attiégoou derrière la clôture de l'aéroport voie menant au Grand Contournement, non loin de l'école les Savoirs

\*PHARMACIE MADINA\*  
☎91 18 33 33 WUITI en face de la cité de la CNSS à côté de UTB Novissi

\*PHARMACIE UNION\*  
☎96 32 97 26 Bd Malfakassa, face crèmerie BAMUDAS - BE KPOTA

\*PHARMACIE LE PROGRES\*  
☎70 45 86 55 Grd contournement, face EPPL Universelle, non loin de la Gendarmerie d'AHADZI-Kpota

\*PHARMACIE ADIDOGOME\*  
☎91 05 7821 Face au camp 2ème RI d'Adidogomé

\*PHARMACIE SILOE\*  
☎90 80 26 39 Carrefour Aflao Apédokoè Atigangomé

\*PHARMACIE ACTUELLE\*  
☎90 6 46 44 Route de Ségbé; quartier Sagbado - Adidogomé

\*PHARMACIE SEGBE\*  
☎92 59 49 35 Ségbé Zanvi, près de l'EPI et du CEG Ségbé

\*PHARMACIE DJIDJOLE\*  
☎93 93 99 27 DJIDJOLE

\*PHARMACIE ST JOSEPH\*  
☎96 80 09 65 Bretelle BE KLIKAME

\*PHARMACIE VIGUEUR\*  
☎70 44 81 96 Rue 267 AGBALEPEDOGAN, Kilimandjaro

\*PHARMACIE MILLENAIRE\*  
☎7021 31 97 Face réserve de la gendarmerie d'Agoè-Nyivé, sur la route de 50m à 300m du côté Nord

\*PHARMACIE DIEUDONNE\*  
☎70 44 84 59 Route de LEO 2000, non loin de FUCEC Agoè-Téléssou

\*PHARMACIE OSSAN\*  
☎70 40 44 25 Carrefour AVEDZI, face Ets LA LIMOUSINE

\*PHARMACIE APOLLON\*  
☎93 50 42 55 Avédji, Face complexe scolaire Makafui - Non loin du carrefour des hirondelles

\*PHARMACIE ST MICHEL\*  
☎70 43 30 43 Située à Agoè-Nyivé entre la Brasserie BB et l'espace Télécom

\*PHARMACIE CLEMENCE\*  
☎70 1935 35 Rte de la Cour d'A el, entre l'Agence CEET Agoè et l'Ecole privée La Source

\*PHARMACIE LE ROCHER\*  
☎92 30 06 56 Agoè zongo, sur la route national NO 1, près du terrain de jeu de golf PHARMACIE EL NOUR 97 79 93 74 AGOE - Alinka non loin du CMS Togblekopé

\*PHARMACIE ASSURANCE\*  
☎93 08 76 76 Adétiko, National NO I, non loin du marché

\*PHARMACIE DENIS\*  
☎93 08 46 40 AGOE Kové, Carrefour

\*PHARMACIE SATIS\*  
☎70 44 85 17 Agoè-Logo é face CEG Agoè nyivé Ouest (Kossi an) sur la rue de 50m

\*PHARMACIE EMMAÜS\*  
☎70 40 25 40 Sur la route de Mission Tové à côté du bar Solidarité

\*PHARMACIE CHARITE\*  
☎90 65 21 90 A côté du CEG d'Agoè-Nyivé

\*PHARMACIE GANFAT\*  
☎7022 15 15 AGOE DALIKO près du CarFEDEM CAMP GP

\*PHARMACIE ZOPOMAHE\*  
☎96 28 34 10 ZOPOMAHE, sur la route Zossimé - Sanguera à côté de la salle des témoins de Jehovah

\*PHARMACIE EL-SALI\*  
☎97 53 44 44 Rte Lomé-Kpalimé, AflaoA dokoè Gbomamé, à 50 m de la quincaillerie MACO

\*PHARMACIE OBSERVANCE\*  
☎70 74 22 22 SOGBOSSITO, en face de la station Total Energies à Côté du Cam BIR

\*PHARMACIE PRINCIPALE\*  
☎90 82 67 67 Rte d'Aného Kpogan YovoKopé

\*PHARMACIE LE DESTIN\*  
☎70411541 A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida

\*PHARMACIE LUMEN\*  
☎70 41 68 36 DJAGBLE, En face de l'EPP Plakomé.

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

**Le Messenger, Votre journal préféré dans les kiosques tous les mercredis**

Récépissé N° 259 / 21 / 12 / 04 / HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication  
Tchaboré Bouraïma  
Contact: 90 04 71 59  
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

Affaire du riz avarié déversé dans un quartier de Lomé

## UN ACTE D'IRRESPONSABILITÉ À DÉNONCER

*Il y a quelques jours, il y a été découvert qu'un la population d'un quartier de Lomé, s'approvisionnait en riz suir un dépotoir. Un fait qui a suscité indignation et provoquer la réaction du gouvernement. Personne ne savait qui était l'auteur de cet acte, jusqu'à ce que la pression exercé aussi bien sur la toile que dans des médias traditionnels, ainsi que la réaction des certaines associations de la société civile ont fait sortir la société BB de son silence. Ce qui a permis de savoir que c'est cette dernière qui en était l'auteur de l'acte. Ce fait a suscité une vague d'indignation parmi les populations locales et une intervention rapide du gouvernement togolais devraient en principe permettre de contenir les risques sanitaires.*

Dans un communiqué dit de clarification, et ce bien sûr après la vague d'indignations, qui a poussé la société à se dévoiler, il est dit que "le riz jugé impropre "aux "procédés de fabrication industrielle, a fait l'objet d'une destruction contrôlée le 30 septembre 2024, sous la supervision d'un huissier de jus-

la société BB, est de savoir comment se fait-il que le riz a fait l'objet de destruction contrôlée et au même moment certaines personnes ont pu accéder à la décharge? Même si la société dit que l'opération a été interrompue pour une évaluation complète de la situation, il est claire que l'arrêt a été fait après que les popula-

la société BB. Eu égard à tout ce qui précède, l'on n'a comme l'impression que la santé des population n'est pas en réalité le souci de BB. Sinon, comme comprendre qu'une situation quis 'est déjà produite et qui risque dans les jours, semaines pou mois à venir entrainer une crise sanitaire, va-t-elle respecter les meilleures pratiques de sécurité? C'est plutôt laconique, cette sortie de BB, qui apparemment sous estime le danger auquel il a mis les populations.

Dans un communiqué, le gouvernement togolais indique qu'"une enquête à été ouverte afin de déterminer les circonstances de cette opération, d'identifier les responsables afin que ceux-ci répondent de leurs actes". Aujourd'hui, les responsabilités sont situées, que fait le gouver-

nement pour que ceux-ci répondent de leurs actes comme mentionné dans le communiqué?

### Un acte d'irresponsabilité à dénoncer

Il est essentiel de dénoncer l'inconsidération totale dont ont fait preuve les responsables de la société BB. Déverser des produits avariés dans un quartier peuplé, sans aucune précaution ni respect des normes sanitaires, relève d'un mépris flagrant pour la santé publique et le bien-être des citoyens.

Il est à craindre aujourd'hui que cet acte irresponsable provoque une catastrophe sanitaire.

Les autorités togolaises, bien que réactives, doivent désormais mettre en place des mesures strictes pour surveiller

plus rigoureusement les entreprises de ce secteur, afin de prévenir de telles dérives à l'avenir. Quant aux responsables de BB, il est impératif qu'ils soient tenus responsables de leurs actes, non seulement pour réparer le tort causé à la population, mais aussi pour servir d'exemple.

Cette affaire met en lumière les défis auxquels notre pays est confronté en matière de gestion des déchets et de protection de la santé publique. Si la réaction du gouvernement est à saluer, il est tout aussi crucial que des actions fermes soient prises pour responsabiliser les entreprises qui bafouent les règles de sécurité alimentaire. La société BB, en agissant de la sorte, a non seulement mis en danger la santé des habitants, mais a aussi montré un manque criant de respect pour les normes éthiques et sanitaires.



tics". Plus loin le communiqué indique que "malheureusement un incident lors de cette opération a permis à certaines personnes d'accéder à la décharge publique et de récupérer une partie du rzi destiné à la destruction".

La question que l'on se pose à la suite de ce communiqué de

tions ont eu le temps de s'approvisionner malheureusement.

"En collaboration avec les services phytosanitaires et les autorités compétentes, nous veillerons à ce que la gestion de cette situation respecte les meilleures pratiques de sécurité", indique

Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale
Ministre de la Sécurité et de la Protection civile
Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique

### Communiqué

Le ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, le ministre de la sécurité et de la protection civile et le ministre de la santé et de l'hygiène publique communiquent :

Il est porté à la connaissance des populations que lors d'une opération de destruction de produits mal planifiée, une importante quantité de riz impropre à la consommation a été déversée dans la nuit du 29 au 30 septembre 2024 dans une décharge intermédiaire située à Agoè Ahonkpoè près du complexe scolaire Lydao, dans la commune d'Agoè-Nyivé 2 (Legbassito).

Ce riz, dont l'origine reste encore à déterminer, a été récupéré par des habitants de la zone pour un usage inconnu, comme le témoigne les rapports des services compétents et les informations relayées.

Nous tenons, à cet égard, à alerter l'opinion sur les risques graves encourus pour la santé humaine en consommant ce riz avarié. En effet, la consommation de ce produit expose à de graves toxi-infections alimentaires, se traduisant par des symptômes tels que les diarrhées, les vomissements, les douleurs abdominales et autres troubles de santé.

Par ailleurs, il convient de rappeler à tous qu'il est formellement interdit de mettre en circulation ce riz sur les marchés. Toute personne impliquée dans la distribution, la vente de ce produit sous toutes les formes, quelle que soit la quantité s'expose aux sanctions prévues par la loi.

Les services d'hygiène, en collaboration avec les forces de sécurité et les autorités du commerce, renforcent les contrôles sur les marchés et les autres sites de vente afin de s'assurer qu'aucun lot de ce riz avarié ne soit commercialisé ou consommé.

Aussi une enquête a-t-elle été ouverte afin de déterminer les circonstances de cette opération, d'identifier les responsables afin que ceux-ci répondent de leurs actes.

Nous exhortons les populations à faire preuve de vigilance et à signaler toute tentative de commercialisation de ce riz aux autorités compétentes.

La protection de la santé publique étant notre priorité, nous comptons sur le civisme et la collaboration de tous pour le respect scrupuleux de ce communiqué.

Fait à Lomé, le 2 octobre 2024

**Rose Kayi MIVEDOR**  
Ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale

**Amb. Calixte Batossie MADJOLBA**  
Ministre de la sécurité et de la protection civile

**Prof. Tchoungui DARRE**  
Ministre de la santé et de l'hygiène publique



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET  
DE LA REFORME FONCIERE

## COMMUNIQUÉ RELATIF À LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'HABITAT, EDITION 2024

En ce 7 octobre 2024, la communauté internationale célèbre la 39<sup>ème</sup> Journée Mondiale de l'Habitat, une occasion essentielle pour réfléchir sur l'état de nos villes et le droit d'accès à un logement décent pour tous.

Cette journée, instituée par les Nations Unies, rappelle l'importance de l'inclusion de toutes les couches sociales dans la transformation urbaine. Le thème de cette édition 2024, « **Engager la jeunesse pour créer un avenir urbain meilleur** », place nos jeunes au cœur des discussions, soulignant leur rôle crucial dans le développement des villes durables.

En effet, dans un contexte d'urbanisation rapide, le dynamisme, la créativité et l'engagement de la jeunesse sont essentiels pour bâtir des communautés résilientes et façonner notre avenir urbain. La jeunesse togolaise, représentant plus de 30 % de notre population, est une ressource inestimable.

Le gouvernement togolais, sous l'impulsion de **Son Excellence Monsieur Foure Essozimno GNASSINGBE**, initie des actions pour renforcer l'insertion professionnelle des jeunes, notamment à travers la feuille de route gouvernementale 2020-2025, qui place la jeunesse au centre des initiatives de développement urbain.

Pour cette édition 2024, le ministère de l'urbanisme de l'habitat et de la réforme foncière organise plusieurs activités dans le Grand Lomé.

Le 10 octobre 2024, une rencontre d'échanges aura lieu à l'Institut de Formation en Alternance pour le Développement (IFAD) Bâtiment—Lomé à Adidogomé autour des sous—thèmes ci—après :

- « **Participation de la jeunesse dans la planification urbaine** » ;
- « **Emploi et entrepreneuriat urbain pour les jeunes** ».

La célébration sera également marquée par des tournées d'inspection des bâtiments dans les communes Golfe 3, Golfe 7 et Agoè Nyivé 4 pour sensibiliser les populations sur les normes et textes en vigueur en matière de construction au Togo.

**Yawa Djigbodi TSEGAN**  
Ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière.

## ANNONCE TRÈS IMPORTANTE DE LA SUCCESSION ABOSSE SOTOMÉ

### ANNONCE

La succession  
ABOSSE Sotome  
représentée par  
M. ABOSSE  
Kokou vous  
informe qu'elle est  
toujours dans  
l'indivision en  
attendant que le  
partage soit  
ordonné.

Donc toute vente  
ou achat des  
biens de ladite  
succession dans  
la zone portuaire  
ou à Adéticopé  
sont formellement  
interdite.

Pour toute  
information  
contacter le  
mandataire au  
70 26 77 66

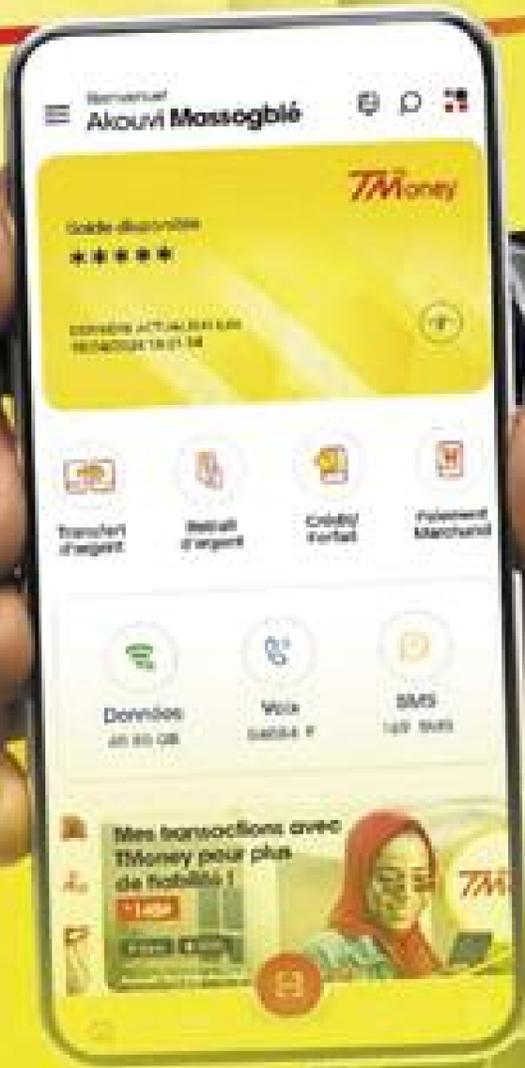
# Une expérience réinventée pour transférer ton argent

**NOUVEAU**

Ton application TMoney évolue  
avec de nouvelles fonctionnalités

Super App  
**TMoney**

Un seul  
compte  
en Togo



Télécharge ton  
appli TMoney sur



Bank of Togo Distributeur Officiel  
de Bank Togo en Mobile Money

Avancer. Pour vous. Pour tous. [togocom.tg](http://togocom.tg) 000000



Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.  
Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

